

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL253

présenté par
M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 54

A l'alinéa 24, substituer au mot :

« affectées »,

le mot :

« affectée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.